

Revue de presse du Conseil National des Chômeurs et Chômeuses (CNC) - 27 mai 2008

Notre revue de presse publie des articles parus dans la presse d'ici et d'ailleurs. Les opinions émises dans ces textes ne reflètent pas nécessairement les positions du CNC ou de ses membres. Le choix des articles est basé sur quatre grandes thématiques : l'assurance-emploi, l'assurance-chômage, l'économie et le marché du travail. Pour terminer, la revue de presse du CNC n'a qu'un seul but, soit celui de vous informer.

Bonne lecture !

**Yvan Boulay
Revue de presse-CNC**

Les Affaires, 27 mai 2008 - Au Canada, 1 chômeur sur 3 est Québécois

On comptait 462 760 Canadiens bénéficiant des prestations ordinaires d'assurance-emploi en mars dernier. Ça correspond à une hausse de 9 870 personnes, soit de 2,2%, par rapport au mois précédent.

Les prestations ordinaires versées en mars totalisaient 783,2 millions de dollars, selon Statistique Canada.

Si l'on compare les données sur un an, le nombre de Canadiens qui ont reçu des prestations ordinaires d'assurance-emploi a diminué de 4,3%. Les plus fortes baisses ont été enregistrées en Saskatchewan (-13,1%) et au Québec (-6,6 %).

Au Québec, on dénombrait en mars 162 100 bénéficiaires des prestations ordinaires d'assurance-emploi. La hausse en un mois a été de 2,1%.

À noter que le Québec est, de loin, la province qui compte le plus de chômeurs : 35% des bénéficiaires canadiens des prestations ordinaires d'assurance-emploi sont Québécois.

Statistique Canada, 27 mai 2008 - Assurance-emploi : Mars 2008

On estime à 462 760 le nombre de Canadiens qui ont reçu des prestations ordinaires d'assurance-emploi en mars, en hausse de 9 870 personnes par rapport au mois précédent.

Le nombre de personnes recevant des prestations ordinaires d'assurance-emploi a crû dans huit provinces, les progressions les plus importantes ayant été observées en Saskatchewan (+6,7 %) et en Ontario (+3,8 %). Les prestations ordinaires versées en mars totalisaient 783,2 millions de dollars.

Comparativement à mars 2007, le nombre de Canadiens qui ont reçu des prestations ordinaires d'assurance-emploi a diminué de 4,3 %. À l'échelon provincial, les plus importantes diminutions d'une année à l'autre en pourcentage sont survenues en Saskatchewan (-13,1 %) et au Québec (-6,6 %).

Au cours de la dernière année, le nombre de personnes recevant des prestations ordinaires d'assurance-emploi a baissé dans la plupart des régions métropolitaines de recensement (RMR), plus particulièrement à Saskatoon, où le nombre de bénéficiaires ordinaires a reculé de 34 %. Le nombre de personnes recevant des prestations ordinaires a augmenté dans quelques RMR, y compris Oshawa (+56,0 %) et St. Catharines–Niagara (+6,7 %).

Le nombre de Canadiens recevant des prestations ordinaires a diminué tant pour les hommes (-4,7 %) que pour les femmes (-5,3 %) par rapport à mars 2007

La Presse, 26 mai 2008 - Comment l'Allemagne exporte ses chômeurs

Chaque lundi, Dieter monte dans sa voiture pour se rendre de Heidelberg à Berlin, une randonnée de plus de 600 kilomètres. Il travaille toute la semaine à Berlin et ne voit pas sa famille. Fort heureusement, le gouvernement allemand lui rembourse une partie de ses déplacements, dans le cadre d'un programme de lutte contre le chômage.

Quand les modalités des programmes antichômage allemands ont fait l'objet d'articles dans la presse internationale le mois dernier, le mot d'un sous-ministre allemand à l'économie s'est mérité une place de choix dans les pages économiques des quotidiens anglo-saxons: "Je ne vois rien de mal à aider nos chômeurs à se trouver du travail à l'étranger."

L'idée est simple: pour éviter de devoir verser de l'assurance-chômage - plus généreuse en Europe qu'au Canada - l'État préfère financer les emplois. Pour les déplacements à l'étranger, des primes pouvant aller jusqu'à 10 000\$ peuvent être versées, libres d'impôt. Pour les emplois qui se trouvent dans une autre ville allemande, les déplacements et le maintien de deux domiciles peuvent être compensés par des allègements fiscaux pendant plusieurs années. Les quelque 200 autorités locales ont beaucoup de latitude pour l'attribution des primes et des allègements fiscaux, comme le montre le fait que les autorités nationales n'ont pas été capables de fournir des chiffres totaux à l'agence Reuter qui faisait enquête sur la question.

Cette politique permet aux Allemands qui cherchent du travail à l'étranger de publier par exemple des annonces dans les Canaries indiquant que "tous les coûts de voyage et de déménagement seront défrayés par le gouvernement allemand". Les déménagements vers le Canada sont aussi remboursés. Plus de 150 000 Allemands émigrent chaque année, un taux

10 fois plus élevé qu'au Canada. L'Allemagne a un taux de chômage de 8%, contre 7% pour l'Union européenne.

Le gouvernement allemand a ouvert son "service de placement international" en 2001. Il offre des "Mobilitätshilfe" et des "Mobilitätsprämie", de l'aide et des primes à l'émigration, qui vont des cours de langue aux formations permettant aux plombiers allemands de s'adapter aux marchés étrangers. Ce mouvement de population est paradoxal, dans un pays qui a connu une massive émigration juive dans les années 30, puis a importé des centaines de milliers de travailleurs méditerranéens dans les années 60 et 70 à cause d'un manque de main-d'oeuvre.

Selon l'Union européenne, aucun autre pays du continent n'a de tels programmes. Seule l'Autriche rembourse une partie des frais de déménagements liés à un emploi, limités à 8000\$ et aux mouvements à l'intérieur du pays. La France a envisagé de telles mesures, mais les a rejetées, selon Reuter.

Le Canada aussi a des avantages fiscaux pour les déménagements liés à l'emploi, mais ils ne peuvent être réclamés que pour une seule année. Les allers-retours entre deux domiciles ne sont pas facilités.

"Entre un chômeur et quelqu'un qui travaille et paie des impôts, même avec des allègements qui lui permettent de déduire ses déplacements entre ses deux domiciles, le choix est clair", explique Werner Eichhorst, professeur de politique du travail à l'Institut pour l'étude du travail à Bonn. "Évidemment, la question est plus compliquée dans le cas d'une personne qui trouve du travail à l'étranger. Il s'agit généralement de travailleurs plus jeunes et plus qualifiés. Mais à court terme, l'impact sur le budget gouvernemental est positif."

Mais même les démographes pessimistes ont des avis partagés. Au début de l'année, l'économiste en chef de la Deutsche Bank, qui sonne régulièrement l'alarme sur le problème de la faible croissance démographique du pays, a donné son appui aux programmes favorisant l'émigration des chômeurs, parce qu'il s'agit d'un nombre de personnes trop faible pour avoir un impact démographique important, tout en ayant un effet immédiat sur les dépenses de l'assurance chômage.

Mathieu Perreault

La Tribune, 24 mai 2008 - Quatre nouvelles pistes innovatrices Le Bloc prend le pouls de divers intervenants

Pourquoi ne pas transférer au Québec l'argent et les mesures du programme Stratégie Jeunesse Emploi? Et modifier la Loi sur l'assurance-emploi pour favoriser la formation professionnelle?

Voilà le genre de pistes qu'explore la Commission de la citoyenneté du Bloc québécois et que sa présidente, Lydia Gagnon, et son collègue, Thierry St-Cyr, sont venus présenter, jeudi, à des représentants d'organismes concernés par ce sujet, à Sherbrooke.

Sherbrooke, a expliqué la députée Gagnon, figure parmi les quatre villes que la commission visite présentement afin de rencontrer divers intervenants et peaufiner avec eux certaines mesures que la commission croit susceptibles de mieux favoriser l'intégration à l'emploi pour les clientèles qui éprouvent le plus de difficulté présentement, soit les immigrants, les femmes, les personnes de plus de 55 ans et les jeunes.

La commission, a-t-elle ajouté en entrevue, a produit un premier document de réflexion sur le sujet. Il s'intitule "Présent pour l'emploi et l'intégration".

Ce document sera réécrit à la lueur des propos qu'auront tenus les personnes rencontrées ces jours-ci. Puis, il sera présenté lors du congrès du Bloc québécois, au début du mois d'octobre. Par la suite, il pourrait servir de guide pour les élus du Bloc québécois dans leurs activités parlementaires.

Dans le document, la commission explore quatre "nouvelles pistes innovatrices. La première concerne le transfert au Québec de la Stratégie Jeunesse Emploi, conformément à l'entente de 1997 qui visait à faire du Québec le seul maître d'oeuvre en matière d'employabilité.

La deuxième stratégie repose sur la modification de la Loi sur l'assurance-emploi pour favoriser la formation professionnelle. La loi devrait permettre le retour aux études sans que ne soit coupée l'assurance-emploi à une personne s'étant qualifiée pour l'obtenir. Deux cas devraient être permis, estime la commission: retour aux études pour terminer la cinquième année du secondaire ou pour entreprendre une formation professionnelle au secondaire ou au collégial.

La commission propose par ailleurs la mise en place du curriculum vitae anonyme afin de lutter contre la discrimination à l'embauche.

"Cette mesure est globale. Elle vise autant les immigrants que les femmes, les personnes de 55 ans et plus et les jeunes pour qui s'exercent des discriminations de race, d'âge ou de sexe. Le cv anonyme supposerait que l'on regarde les compétences des gens et non leur identité", a expliqué Mme Gagnon.

Enfin, la commission s'est penchée sur l'aide au réseautage au sein des circonscriptions et entre elles. Ces activités de réseautage profiteraient aux chercheurs d'emploi.

"Le travail de la commission a également porté sur l'urgence d'adopter des politiques publiques qui soutiennent les employeurs et génèrent un marché de l'emploi dynamique", a conclu Mme Gagnon.

Gilles Fiset

Le Quotidien, 24 mai 2008 - Une course contre la montre

La course contre la montre est amorcée chez PFS. Les opérations de coupe en forêt doivent débiter le plus rapidement possible afin d'assurer la réussite du plan de relance.

André Tremblay signale que l'entreprise accuse déjà un mois de retard sur le calendrier normal. Les dirigeants de PFS doivent maintenant conclure des ententes avec plusieurs groupes, dont les employés, la Conférence régionale des élus, les autochtones ainsi que le ministère des Ressources naturelles et de la Faune pour le transfert du CAAF. André Tremblay a d'ailleurs rencontré le syndicat CSD de la scierie de Saint-Fulgence au cours de l'après-midi de vendredi. Le directeur général raconte que les prochaines semaines seront cruciales pour la réussite du plan de relance et la survie de Produits forestiers Saguenay.

À compter du 2 juin, la période d'admissibilité des travailleurs au programme d'assurance-emploi prendra fin. Pour André Tremblay, nul doute que les activités doivent reprendre le plus rapidement possible. "J'espère qu'il va avoir des machines dans le bois avant le 24 juin", lance-t-il.

Il a été impossible de joindre le président du syndicat CSD de l'usine de Saint-Fulgence, Martin Morissette, pour obtenir ses commentaires.

Croyez-vous que le ministère des Ressources naturelles devrait approuver le plan de réorganisation de PFS? Si oui, pensez-vous que ce sera suffisant pour sauver l'entreprise?

La Presse Canadienne, 22 mai 2008 - Les demandes d'assurance-emploi ont reculé la semaine dernière aux Etats-Unis

Le nombre de nouveaux chômeurs américains ayant réclamé des prestations d'assurance-emploi a reculé de façon inattendue la semaine dernière, atteignant du coup son plus faible niveau en un mois, a rapporté jeudi le département américain du Travail.

Les demandes de prestations ont totalisé 365 000, une baisse de 9000 par rapport à la semaine précédente. Les économistes tablaient sur une légère hausse.

Malgré ce recul, les demandes de prestations d'assurance-emploi restent à un niveau qui trahit de vives tensions sur le marché du travail, en raison des difficiles conditions économiques aux Etats-Unis. La moyenne des demandes de prestations pour les quatre dernières semaines a légèrement grimpé à 372 250, une hausse significative par rapport à l'an dernier, alors que cette même moyenne était d'environ 300 000.

Les analystes attendent de nouvelles hausses des demandes de prestations pour les semaines à venir, ce qui reflèterait les difficultés économiques liées à la stagnation du marché de l'habitation, à l'importante crise du crédit et à la flambée des prix de l'essence.

"Au cours des quelques prochains mois, les demandes devraient grimper près de la barre des 400 000 puisque les compagnies vont tenter de réduire leurs coûts pour réagir à la faiblesse

de la demande", a estimé Ian Shepherdson, économiste en chef chez High Frequency Economics.

Le niveau des demandes de prestations de chômeurs a été difficile à interpréter ces dernières semaines en raison d'éléments inhabituels, comme la célébration hâtive de la fête de Pâques et l'impact d'une grève chez un fournisseur de pièces automobiles pour General Motors.

Cependant, les économistes font remarquer que la tendance pour ces demandes reste à la hausse depuis l'automne dernier. Le nombre de chômeurs qui reçoivent des prestations d'assurance-emploi était au-dessus de la barre des trois millions pour la semaine prenant fin le 10 mai, pour une quatrième semaine consécutive. Ce niveau n'avait pas été atteint depuis 2004.

Conseil National des Chômeurs et Chômeuses (CNC)
354, avenue des Pins Ouest
Montréal, Québec, H2W 1S1

Téléphone : (514) 933-3764

Télécopieur : (514) 933-4074

Courriel : cnc@lecnc.com

Site : <http://www.lecnc.com>

Archives : <http://www.lecnc.com/revuedepresse.cnc.html>